

Compte-rendu du conseil d'école N°1 - année scolaire 2023/24
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE ALAIN FOURNIER – CHEVILLY

Mardi 7 novembre 2023

	Présents	Excusés
Enseignants	Mmes CHABOT, GAUTRAIS, MOURRAIN et PINTO	Mme DUFOUR
Parents d'élèves	Mmes CHERY, MOREL et PLANES, M. CHARRON,	
	Mmes BARRAULT, LAURILLAU, présidente, vice-présidente de BATE.	
DDEN	Mme PETROT	
IEN		M. PICHARD
Mairie	Mme FURET, conseillère municipale	

Heure de début : 18h30 Heure de fin : 20h30 Secrétaire : Mme GAUTRAIS

1- RESULTATS DES ELECTIONS :

160 électeurs

75 votants

75 suffrages exprimés pour la liste se présentant et 0 nuls

46.8% de participation

2- EFFECTIFS :

87 élèves inscrits à la rentrée de septembre :

35 GS, 27 MS, 25 PS puis une inscription en octobre portant le nombre de GS à 36 et le nombre total d'élèves à 88, répartis de la manière suivante :

- **une classe de 22 élèves** : 9 PS/13 MS (Mme GAUTRAIS et Mme DUFOUR présente le jeudi.)

- **une classe de 22 élèves** : 8PS/14 MS (Mme MOURRAIN)

- **une classe de 22 élèves** : 8PS/14GS (Mme CHABOT)

- **une classe de 22 élèves** : 22 GS (Mme PINTO)

Il est prévu un départ de GS en février chez Mme Pinto.

4 ATSEM qui assurent aussi la pause méridienne, la désinfection régulière des toilettes, le ménage et l'aide aux enseignantes dans la journée. Mme GOSME (qui fait partie des agents d'entretien) n'assure plus le repas du midi car transférée en surveillance de récréation cantine élémentaire et est remplacée par Mme Christelle PROUST. De plus, elle n'est plus autorisée à aider au lever des petites sections à 14h45 et n'a pas le droit de s'occuper de blessés. Cela ne fait pas partie de son poste et poserait un souci au niveau des assurances en cas de problème.

Une volontaire service civique, Mme Chloé Bruneau est arrivée le 6 novembre et une autre, Mme Emma Fougerard devrait arriver dès que son contrat aura été rédigé par l'inspection académique et signé.

3- REGLEMENT INTERIEUR :

Le règlement de l'école maternelle reste inchangé par rapport à l'an passé, au niveau des horaires et des jours de classe travaillés ainsi qu'au niveau des APC. (Avec toujours les modifications qui peuvent être apportées en fonction du protocole sanitaire.)

Il est voté à l'unanimité.

Il sera consultable sur le site Internet de la mairie. Un coupon collé dans le cahier de liaison devra être rempli par les familles, attestant qu'elles ont pris connaissance de ce règlement.

Pour celles ne possédant pas Internet, une version papier pourra leur être fournie.

4- PERISCOLAIRE :

Le directeur du périscolaire reste inchangé. Les animateurs ont un peu changé cette année. Tout se passe plutôt bien. Une boîte aux lettres de BATE va être installée au périscolaire pour les parents qui ne peuvent déposer les documents de l'association dans la boîte aux lettres se trouvant dans le chemin des écoliers.

5- RASED

Il est toujours réduit au poste de psychologue scolaire **QUI N'EST PAS ENCORE POURVU**. Des demandes ont été envoyées à l'inspecteur pour des observations en classe afin de pouvoir commencer des dossiers de demande de maintien GS.

6- PROJET D'ECOLE

Le projet d'école se continue. Cette année l'accent est mis sur deux axes :

- fabriquer des outils pour les moments de rituels pour rendre les élèves acteurs et attentifs
- ritualiser des moments en groupe restreint pour proposer des jeux autour de l'attention et la concentration.

Les axes de l'an passé ont été réalisés à l'exception de la progression au niveau de l'écriture qui doit être achevée prochainement. Celle pour le graphisme a été faite.

7- PPMS (plan particulier de mise en sûreté en cas de risques majeurs et en cas d'attentat intrusion)

Les PPMS ont été mis à jour et transmis à la circonscription d'Orléans Saran.

Les malles ont été vérifiées pour les produits pharmaceutiques périssables. Les dates de péremption pour les biscuits et l'eau ont été vérifiées.

L'exercice d'évacuation a été réalisé le jeudi 28 septembre 2023 matin vers 10h40.

L'exercice intrusion aura lieu prochainement. Au signal de la directrice, (sifflet) les enfants seront invités à se faire très discrets (rois du silence).

L'exercice PPMS confinement aura lieu en janvier. Il consistera à se regrouper dans les lieux de confinement (avec les malles dédiées à cet exercice contenant le matériel nécessaire) au signal de la corne de brume, et à calfeutrer les fenêtres avec du scotch.

Il existe deux lieux de confinement : la salle de classe de Mme Chabot où elle se confine avec la classe de Mme Gautrais ; et le dortoir où les classes de Mmes Pinto et Mourrain se confinent ensemble.

-VIE SCOLAIRE

A- SORTIES SCOLAIRES

PS MS Mmes GAUTRAIS et DUFOUR	-visite de la caserne des pompiers, (date à déterminer) -visite du château de Chevilly (date à déterminer) -classe poney à Marigny les Usages les 15 et 16 avril 2024. -spectacle du cirque Gruss de Noël le vendredi 15 décembre à 10h. -deux séances de cinéma avec cinématernelles : le première le 18 décembre à 10h : « La Chouette entre veille et sommeil. »
PS GS Mme CHABOT	-visite de la caserne des pompiers, (date à déterminer) -visite du château de Chevilly (date à déterminer) -classe poney à Marigny les Usages les 18 et 19 avril 2024. -spectacle du cirque Gruss de Noël le vendredi 15 décembre à 10h. -deux séances de cinéma avec cinématernelles : le première le 18 décembre à 10h : « La Chouette entre veille et sommeil. »
MS GS Mme PINTO	-visite de la caserne des pompiers, (date à déterminer) -visite du château de Chevilly (date à déterminer) -landart maison de retraite (date reportée) -correspondance avec une classe de la maternelle d'Artenay. -classe poney à Marigny les Usages les 18 et 19 avril 2024. -spectacle du cirque Gruss de Noël le vendredi 15 décembre à 10h. -deux séances de cinéma avec cinématernelles : le première le 18 décembre à 11h : « La Chouette entre veille et sommeil. »
PS MS Mme MOURRAIN	-visite de la caserne des pompiers, (date à déterminer) -visite du château de Chevilly (date à déterminer) -classe poney à Marigny les Usages les 15 et 16 avril 2024. -spectacle du cirque Gruss de Noël le vendredi 15 décembre à 10h. -deux séances de cinéma avec cinématernelles : le première le 18 décembre à 10h : « La Chouette entre veille et sommeil. »

B- PISCINE

Les élèves de GS iront une fois par semaine à la piscine à partir du **jeudi 4 avril 2024**. Deux séances de piscine : une de 9h30 à 10h30 pour la classe de Mme Chabot et une de 10h30 à 11h30 pour Mme Pinto. Les PS de la classe de Mme Chabot seront séparés en deux

groupes de 4 élèves et iront au gymnase pendant ce temps avec Mmes Mourrain et Dufour.

C- SPECTACLES

- le spectacle de Noël du cirque Gruss à Saint Jean de Braye le vendredi 15 décembre 2023 à 10h.
- deux séances de cinéma au ciné mobile d'Artenay proposé par le dispositif Cinématernelles de la Ligue de l'Enseignement. La première le 18 décembre : « La chouette entre veille et sommeil. » La date de la seconde nous sera communiquée ultérieurement.
- « Célestine et Patapoum », par la compagnie des Trois chardons le lundi 10 juin à 10h.

D- SPECTACLE CHORALE ET FETES :

- la date du goûter de Noël doit être fixée. Une information sera donnée dans le cahier de liaison.
- Le spectacle chorale doit avoir lieu cette année le jeudi 6 juin 2024
- La fête de l'école doit avoir lieu le vendredi 14 juin 2024

E- INFORMATIQUE, BIBLIOTHEQUE ET GYMNASSE :

	Gymnase le JEUDI	Bibliothèque / informatique
Mme GAUTRAIS	De 10h25/11h55 (avec Mme Dufour)	Vendredi de 9h50/10h45
Mme MOURRAIN	De 9h15/10h45	Mardi de 9h15 / 10h45
	Gymnase le JEUDI	
Mme PINTO	De 14h15 à 15h30	Mardi de 14h15 à 15h45
Mme CHABOT	De 15h015 à 16h25	Lundi de 9h15/10h45

F- COOPERATIVE SCOLAIRE (bilan réalisé par Mme Pinto)

Recettes :

Une participation de 18€ a été demandée aux familles ainsi que 2€ pour les anniversaires préparés à l'école. Cela nous a rapporté 1575€.

Bilan de la coopérative scolaire Au 1^{er} sept 2022 : 3885 €

Vente de photos (décembre) : 409€

Une subvention mairie en avril (transport, projet pédagogique) : 3500€

Vente papier cadeau : 98€

Comité de jumelage : 2181€

Dépenses :

Spectacles : 608 €, 732€, 650€

Spectacle cirque : 545 spectacle + 470 bus€

Ingrédients : 452€

Une journée au centre équestre Le Lugère pour toutes les classes : 3520 € centre, 884€ de car.

2573€ des familles (participation de 35€ demandée aux familles)

Sortie correspondants d'Artenay : 310€ (bus + musée du théâtre forain)

Au 1^{er} sept 2023 : 4586€

Le bilan complet est consultable à l'école sur simple demande.

Nous remercions l'association de parents d'élèves pour son investissement et la mairie pour ces subventions, ce qui nous permet de travailler dans d'excellentes conditions. Un chèque de 195€ a été donné par l'association en début 'année scolaire. Il apparaîtra sur le bilan financier de 2023/24.

G- VISITES MEDICALES

Les visites de la PMI pour les élèves de MS auront lieu cette année. Nous sommes en attente de la date.

H- APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 8h20 à 8h50. Elles ont débuté le lundi 25 septembre 2023 et elles se termineront le jeudi 18 avril 2024. Elles consistent à apporter une aide aux élèves présentant des difficultés ponctuelles.

Elles ne sont pas adaptées pour les enfants présentant des difficultés plus importantes et ayant déjà d'autres suivis en dehors de l'école.

Les enseignantes contacteront directement les parents d'élèves pour leur expliquer les modalités d'organisation pour leurs enfants. Ces APC restent des activités non obligatoires soumises à l'accord des parents. Les élèves qui fréquentent la garderie le matin sont accompagnés à 8h20 jusqu'au portillon de la maternelle par des animateurs de Cigales et Grillons. Les parents doivent remplir une autorisation afin que les animateurs puissent le faire.

I- MUNICIPALITE

• Des petits travaux d'entretien sont réalisés régulièrement par la commune et son service technique que nous remercions.

J- Projet du CNRE (conseil national de la refondation de l'éducation) dit projet NEFLE (notre école faisons-là ensemble) :

Le projet CNRE dont la réflexion avait débuté l'an passé concerne le travail autour du manque d'attention et de concentration grandissant des élèves et de leur difficulté à gérer leurs émotions. Etant donné que de nombreuses personnes n'avaient pu se rendre disponibles pour la concertation initiale au projet le 2 mai dernier, une nouvelle date va être fixée. Le périscolaire y sera associé ainsi que l'EHPAD, la sophrologue, les parents d'élèves élus et la mairie.

K- Pochettes information de BATE:

Des pochettes réutilisables en plastique format A5 vont être achetées pour y glisser les mots de l'association BATE afin de les différencier des mots de l'école (le papier de couleur coûtant beaucoup plus cher.) Il est vu avec les directrices que c'est elles qui les achèteront, car l'école ne peut participer sous forme de dons à leur achat si c'est l'association qui les paye. Des pochettes en tissu vont également être confectionnées pour distribuer les goûtes de Noël. Il faudra que les parents les restituent.

Une remarque est faite sur les bonbons en fin de séance. N'ayant pas été donnée à temps à l'équipe enseignante, elle n'était pas l'ordre du jour et sera traitée au prochain conseil d'école et une réponse y sera apportée.

Prochains conseils d'école le lundi 11 mars 2024 et le mardi 18 juin 2024 à 18h30.

Le président du conseil d'école :

G. Gautrais



Le représentant des parents d'élèves :

Noémie PLANES

